



CPAS
CHARLEROI



NOTE
DE POLITIQUE
GÉNÉRALE

2021



TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION	5
FAIRE FACE AUX NOUVEAUX BESOINS	5
LES PRIORITÉS POUR 2021	6
ET TOUJOURS...	11
ENFIN, LE CONTEXTE DE L'ÉLABORATION DU BUDGET 2021	11
CONCLUSION	13

INTRODUCTION

La crise sanitaire n'a épargné personne. Les CPAS, en première ligne pour l'aide aux personnes, ont mobilisé toutes leurs ressources pour faire face aux problèmes sanitaires bien sûr mais également aux difficultés économiques et sociales qui en découlent.

Le renfort de nos services de première ligne nous a obligé à adapter nos modes de fonctionnement très rapidement. Cette période a fait émerger de nouveaux besoins. Elle nous offre également une opportunité de tirer les enseignements pour notre fonctionnement futur.

FAIRE FACE AUX NOUVEAUX BESOINS

Les besoins de nos bénéficiaires ont évolué. Un besoin de proximité (lié à un souci accru de mobilité), une augmentation des besoins primaires (alimentation, hygiène,...), un décrochage social et scolaire dû à la fracture numérique, sont les constats les plus évidents, en même temps que l'arrivée en constante augmentation de nouveaux bénéficiaires aux profils tout à fait différents. Un « nouveau public » impacté durement par la crise frappe également à notre porte. Il s'agit de personnes qui ne font habituellement pas appel au CPAS, dont les étudiants, les travailleurs intérimaires, les familles avec enfants, etc.

En réaction immédiate, nous avons travaillé à une meilleure coordination des différents services, nous avons mis en place une procédure d'accueil spécifique pour les nouveaux bénéficiaires, nous avons abaissé les plafonds d'accès aux aides sociales et nous avons développé une autre façon de concevoir l'accueil des personnes sans abri.

Nous avons également impulsé, avec l'ensemble du monde associatif, la création d'une plate-forme alimentaire qui coordonne toutes les initiatives en la matière sur le territoire de Charleroi. Nos moyens de communication ont aussi été adaptés.

Mais cette crise a également modifié nos besoins en interne, demandant une attention particulière à la sécurité sanitaire de nos agents, à la mise en place autant que possible du travail à domicile, d'horaires de travail plus flexibles, à une organisation différente des tâches au sein des équipes et à une meilleure compréhension des missions des autres services, notamment par le décroisement de l'approche du travail.

Enfin, nous avons adapté nos supports informatiques permettant une efficacité accrue du télétravail, des réunions sous forme virtuelles mais également des formations en ligne.

Cette réaction très rapide et concrète de l'ensemble de nos équipes a permis de répondre, le plus souvent dans l'urgence, aux besoins criants sur le terrain.

LES PRIORITÉS POUR 2021

Nous les avons articulées autour de 5 axes.

1. Gérer les conséquences économiques et sociales de la crise

Cette gestion mobilise déjà toutes nos équipes et une partie de nos moyens financiers. Ce sera encore le cas en 2021, que ce soit les conséquences immédiates de la maladie ou les conséquences à court terme en matière sociale.

L'Etat fédéral et la Wallonie ont multiplié les **aides « COVID »** pour soutenir notre action.

La plus importante est venue de l'Etat fédéral en 2020. Elle est de l'ordre de 5.987.637 euros dédiés à diverses aides sociales aux citoyens ainsi qu'aux dépenses engendrées par la mise en œuvre de ces aides et initiatives (frais de personnel et frais de fonctionnement). Limitée d'abord à l'année 2020, cette enveloppe pourra être utilisée, par le CPAS, jusqu'à la fin de l'année 2021.

Le développement de la **plateforme alimentaire de Charleroi** se poursuivra également. Durant la période de confinement du printemps 2020, différents opérateurs du secteur associatif et du secteur public ont mobilisé leurs réseaux pour répondre aux demandes urgentes de personnes et de familles en détresse.

Depuis le mois de juin, Charleroi peut compter sur un nouvel outil, la plateforme alimentaire. Cette coordination de l'aide alimentaire (et en produits d'hygiène) regroupe une vingtaine d'associations (ASBL, associations de faits, groupements de citoyens, épicerie du Passage 45 du CPAS) et permet de centraliser l'offre et mieux la répartir sur le territoire de Charleroi mais également dans le temps.

Au-delà de ce projet, le soutien aux démarches et actions portées quotidiennement par les associations se poursuit en 2021 également, que ce soit de façon directe par le CPAS sous forme de subsides avec un **budget partenariats** maintenu à 279.505 euros ou via le Plan de Cohésion Sociale.

2. Plus de proximité avec les citoyens

Le besoin d'un contact de proximité déjà identifié lors des Etats généraux de l'Action sociale s'est vu exacerbé au cours de cette année. Un CPAS plus facilement accessible passera par :

Une décentralisation de certains services :

L'objectif n°1 du Programme stratégique transversal du CPAS prévoit de rapprocher l'action sociale du citoyen. La crise COVID a démontré, s'il le fallait encore, la pertinence de cet objectif et la nécessité urgente d'en concrétiser les premières actions comme redéployer et moderniser nos services décentralisés, amplifier l'offre de services itinérants ou encore diversifier nos moyens de communication avec les bénéficiaires.

Le budget initial 2021 traduit cette volonté via :

★ la rénovation de l'ancien bâtiment de l'A.C.G.H.P. afin d'y installer l'antenne sociale de Monceau-sur-Sambre. L'étude relative à ce projet a démarré en 2020. Un budget d'1 million d'euros de travaux est prévu au budget extraordinaire 2021 ;

★ la reconstruction à neuf de l'antenne sociale de Montignies-sur-Sambre. Le budget initial 2021 prévoit une enveloppe de 500.000 euros pour le début de ce projet via la réalisation d'une étude de projet et l'installation de modules provisoires pour continuer à y recevoir les bénéficiaires jusqu'à la fin du chantier ;

★ une antenne sociale mobile qui sera déployée via un bus CNG spécialement équipé afin de proposer une permanence sociale, un service de guidance budgétaire ainsi qu'une permanence emploi.

Nos espaces citoyens :

Des moyens sont également prévus pour la rénovation des bâtiments de l'espace citoyen de Marchienne Docherie accueillant le restaurant social Jean Ester (245.000 euros).

Un accueil des personnes sans abri repensé :

Le regroupement de l'accueil des personnes de la rue pour améliorer l'organisation des différents accueils (jour et nuit) est planifié via un moindre morcellement géographique des services et donc une plus grande polyvalence des travailleurs et surtout une meilleure communication entre ces derniers.

Ce projet prendra place au 18 rue du Spinois à Charleroi centre où se trouvent actuellement l'accueil de soirée et certains services du pôle de santé mentale et regroupera les équipes de travail de rue (Carolo rue), le service Activ'ations, l'actuel abri de nuit Dourlet, le service d'accueil socio-sanitaire ainsi que le service d'intervention d'urgence.

Dans un premier temps, sous réserve de l'octroi du permis d'urbanisme, 9 modules provisoires seront aménagés à côté du bâtiment existant. Une enveloppe de 350.000 euros était d'ailleurs inscrite à cet effet au budget extraordinaire 2020 mais nécessitera un complément de 20.000 euros en 2021.

Le budget extraordinaire 2021 prévoit également les moyens utiles pour la seconde phase des travaux soit, 200.000 euros qui permettront d'aménager le bâtiment actuel.

Enfin, une salle de douche, une buanderie et une bagagerie seront également mises à disposition des personnes sans abri.

Pour la période hivernale 2020-2021, afin d'assurer l'accueil de nuit dans le respect des règles de sécurité et d'hygiène incontournables en cette période de crise sanitaire, différents sites ont été ouverts. Les sites actuels de Dourlet et de l'abri supplétif mais également un site rue de la Neuville. Pour ce troisième site, l'accueil, la bagagerie, le réfectoire et les sanitaires sont installés dans l'ancienne conciergerie du CPAS.

Cette annexe au bâtiment central du CPAS sera ensuite transformée à destination du personnel en espace de réunion, de convivialité et de cafétéria si l'espace le permet. Un budget de travaux de 182.000 euros est prévu à cet effet.

3. Vers plus de numérique

Certains projets numériques de notre Programme stratégique transversal ont vu le jour de façon accélérée, afin d'adapter notre mode de travail au contexte sanitaire : utilisation de la vidéo-conférence, proposition de formations en ligne, ...

D'autres projets se poursuivent comme :

- ★ la mise en place progressive d'une **gestion informatisée du courrier** et des documents ;
- ★ la diffusion d'une **newsletter trimestrielle** à l'ensemble de nos partenaires et aux citoyens qui en feront la demande ;
- ★ l'installation de **bornes interactives dans les salles d'attente** de nos bâtiments ouverts au public afin de dynamiser la gestion cette étape dans le contact avec les citoyens. Une enveloppe de 67.500 euros est prévue à cet effet au budget extraordinaire 2021.

Au-delà de ces projets, l'amplification du travail à domicile a poussé le CPAS à privilégier l'équipement des agents des équipes en **pc portables** mais a également demandé d'augmenter le nombre d'accès au réseau à distance.

Afin de poursuivre dans cette voie mais aussi d'assurer la bonne gestion de l'ensemble du réseau et du parc informatique, le budget 2021 prévoit les moyens utiles, à savoir, 1 million d'euros d'investissements au budget extraordinaire 2021 et 873.000 euros au budget ordinaire.

4. Un engagement pour le développement durable

Un CPAS « plus vert » passera notamment par :

- ★ la poursuite de **travaux de rénovation** des toitures, châssis et système de chauffage de différents bâtiments. Des travaux qui induiront **des économies d'énergie** ;
- ★ la **diminution de l'empreinte carbone de notre parc automobile** qui compte une centaine de véhicules. Cette transition a été initiée en 2020 via notamment l'acquisition de 4 camionnettes CNG pour la distribution de repas à domicile. L'année 2021 devrait permettre de remplacer 10 autres véhicules par des modèles roulant au CNG soit 293.000 euros d'investissements répartis entre différents services ;
- ★ l'achat de **6 vélos électriques** qui seront mis à disposition de notre personnel au printemps 2021 (12.000 euros). L'aménagement d'un « parking vélos » pour les y abriter et les recharger est d'ailleurs en cours ;
- ★ le développement, sur le site dit « Zoé Drion » **de l'activité maraîchère** impulsée en 2020 dans une démarche participative. L'objectif étant d'augmenter les structures de plantation et d'élargir l'encadrement actuellement proposé à nos bénéficiaires aux riverains ainsi qu'aux écoles. Les produits issus de cette culture iront aux participants, bien sûr, mais aussi à l'épicerie sociale du Passage 45 ainsi qu'à la plateforme alimentaire de Charleroi ;
- ★ un projet de **jardin communautaire** devrait également voir le jour à l'espace citoyen de Marchienne Docherie dans la même logique d'apprentissage de pratiques saines et écologiques ;
- ★ la mise en œuvre du Green deal sortira également ses effets. Un audit sur la maison de repos et de soins de Marcinelle a permis de définir un programme de **passage progressif aux produits locaux**, aux produits issus du commerce équitable et respectueux des animaux. Il sera diffusé petit à petit dans les cuisines de nos différentes structures d'hébergement pour personnes âgées.

5. La rénovation de nos maisons de repos

Avec le soutien de la Wallonie, le CPAS poursuivra la modernisation de ses maisons de repos et de soins en donnant priorité au respect de normes de sécurité et d'hygiène en constante évolution. Certains investissements, initialement prévus en 2020 n'ont pas pu voir le jour selon le planning prévu et sont donc inscrits au budget extraordinaire 2021.

Quelques projets au programme en 2021 :

- ★ la finalisation des travaux de rénovation et d'extension de la MRS de Charleroi et le reconditionnement de sa cuisine estimé à 200.000 euros ;
- ★ 100.000 euros de travaux pour l'aménagement du portique d'entrée et la réparation de certains bétons de la MRS de Couillet ;
- ★ le remplacement de canalisations sanitaires et l'installation de panneaux photovoltaïques à la MRS de Gilly pour un budget total estimé à 500.000 euros ;
- ★ l'aménagement d'un espace de vie à la MRS de Gosselies ainsi que le remplacement du système d'appel infirmier ;
- ★ la rénovation et mise en conformité de la cuisine et des sous-sols de la MRS de Jumet ainsi que le remplacement des penderies dans les chambres des résidents, soit 840.000 euros ;
- ★ le début des travaux de reconditionnement de l'ancienne aile de la MRS de Marchienne-au-Pont, un projet de 5.600.000 € subventionné pour moitié par la Wallonie ;
- ★ la rénovation des façades et des abords de la MRS de Marcinelle, des travaux prévus pour 800.000 euros;

Ces investissements seront réalisés en veillant à maintenir une certaine stabilité de la charge de dette y afférente. En effet, les réflexions menées par l'Administration et l'Autorité politique à l'occasion de l'élaboration du budget 2020 se sont inscrites dans un objectif d'équilibre budgétaire du secteur des maisons de repos et plus largement de l'hébergement des aînés dans les prochaines années tout en préservant la qualité de soins et le bien-être de nos résidents.

ET TOUJOURS...

L'amplification de l'insertion professionnelle des bénéficiaires du revenu d'intégration se poursuivra également. Ces services ont été ralentis mais maintenus pendant le confinement, mais l'objectif d'augmentation du nombre de personnes remises au travail, ainsi que la réduction des délais pour ce faire, est en cours.

Pour exemple, la synergie opérée avec la Ville à ce niveau.

En 2011, la Ville n'occupait qu'une dizaine de travailleurs sous statut art. 60§7. A partir de 2012, une meilleure collaboration a été développée avec les différents services et départements de la Ville. Il y a eu 28 mises à disposition de la Ville en 2016, 27 en 2017 et 22 en 2018. Pour 2019, il y a eu 39 mises à dispositions dans différents services de la Ville (Nature en Ville, service Propreté, Direction des cimetières, Politique des Grandes Villes, Direction Prévention Sécurité, Service Logistique/Travaux). Pour 2020, 70 agents ont été mis à disposition de la Ville et 10 doivent commencer en décembre. Les services Voirie, Nature en Ville, Logistique/Travaux, Service nettoyage des bâtiments, Direction des cimetières et la Division des Bâtiments ont été de ce fait renforcés.

ENFIN, LE CONTEXTE DE L'ÉLABORATION DU BUDGET 2021

Nous naviguons en partie à vue puisqu'il est impossible aujourd'hui de savoir comment cette crise va évoluer ni de quelle manière les autorités supérieures vont continuer à soutenir les CPAS dans ce contexte.

Des CPAS qui sont appelés, plus que jamais, à intervenir sur tous les fronts : aide, accompagnement mais également prévention.

Mais cette intervention essentielle a néanmoins un coût. Un coût que les CPAS ont de plus en plus de difficultés à supporter. Une situation qui n'est ni nouvelle, ni surprenante mais qui s'aggrave, et inquiète.

Indépendamment de la crise sanitaire que nous connaissons actuellement, les CPAS peinent, un peu plus chaque année, à équilibrer leur budget sans impacter l'autorité communale.

Que ce soit pour financer l'augmentation du coût des revenus d'intégration, la pension de leurs agents ou encore poursuivre leurs missions tout en absorbant des charges incompressibles qui s'accroissent chaque année, pour ne citer que ces exemples.

Nos ressources sont insuffisantes en regard des besoins de notre société.

Les autorités fédérales et régionales ont déjà annoncé leur soutien. Ces aides potentielles ne sont qu'en partie inscrites dans ce projet de budget car nous n'en avons pas encore reçu la confirmation officielle ni les mécanismes d'application.

Mais que se passera-t-il ensuite, à plus long-terme ? Quand les villes et communes seront dans l'impossibilité d'aider leur CPAS ?

Comme on le disait déjà lors de l'élaboration du budget 2020, on ne peut plus se contenter de renvoyer nos difficultés à un arrangement local qui ne pourra, à l'évidence, plus tenir dans le temps. La Fédération des CPAS porte plusieurs revendications qui permettraient de soulager les CPAS. Il est indispensable qu'elle soit entendue.

Au-delà de l'intervention communale, ce budget compte d'ailleurs sur la poursuite du soutien de l'Etat fédéral opéré en 2020, via l'augmentation du financement des nouveaux revenus d'intégration de 15%, budgété à un montant de 616.506 euros et couvrant le premier trimestre de l'année.

CONCLUSION

Construire un budget permettant de poursuivre nos nombreuses missions dans le contexte budgétaire actuel ne fut pas chose simple.

Ce défi se poursuivra dans le cadre de l'actualisation de notre plan de gestion qui doit accompagner l'élaboration de notre budget initial 2022.

Ces travaux devront être menés, main dans la main, avec la Ville et avec, nous l'espérons, les soutiens de l'Etat fédéral et de la Wallonie qui nous aideront à repenser le financement des CPAS.

Enfin, je tiens à remercier le Directeur général, le Directeur financier, le service du Budget ainsi que l'ensemble des services du CPAS pour leur implication dans l'élaboration de ce budget.

Philippe VAN CAUWENBERGHE,



Président.